ATTESTATION DE DÉLIVRANCE DE L'INFORMATION DONNÉE À SON CONJOINT COMMUN EN BIENS SUR LES CONSÉQUENCES DES DETTES CONTRACTÉES DANS L'EXERCICE DE SA PROFESSION SUR LES BIENS COMMUNS

Je soussignée Mme CORDIER MAYLIS déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R. 123-121-1 du code de commerce, avoir informé mon conjoint M CORDIER REMY, avec lequel je me suis mariée sans contrat de mariage, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à HUOS, le 07/03/2026

